

LIVRET D'APPRENTISSAGE

CQP INITIATEUR VOILE



Votre formateur vous a délivré ce livret d'apprentissage qui va vous accompagner tout au long de votre formation, jusqu'à la délivrance de votre CQP Initiateur Voile.

Vous y trouverez des informations concernant le programme de votre formation et la manière dont vous serez évalué.

Vous y trouverez aussi des informations concernant votre activité professionnelle et vos prérogatives de moniteur/monitrice stagiaire puis de moniteur/monitrice une fois diplômé. N'oubliez pas de valoriser votre expérience d'encadrement et toutes les compétences associées dans le cadre de vos demandes de vœux sur la plateforme Parcours Sup.

Surtout, ce livret est un outil d'accompagnement qui vous permettra de suivre la progression de vos compétences de moniteur/monitrice. Il permettra à vos formateurs et tuteurs d'identifier ce que vous aurez réalisé au cours de vos séquences de formation, de vous proposer des objectifs de travail et des outils à utiliser pour accompagner vos progrès.

Ce livret est le vôtre, prenez en soin et n'hésitez pas à solliciter vos formateurs pour qu'il s'enrichisse et vous donne la possibilité de profiter au mieux de votre parcours de formation.

Bonne formation !

SOMMAIRE

Mes repères réglementaires P.3

Mes épreuves de certification P.4-5

Mon entretien de positionnement P.6

Ma progression P.7-9

Mon parcours de formation P.10-11

Mon entretien intermédiaire P.12

Mon bilan de fin de formation P.13

MES REPÈRES RÉGLEMENTAIRES

QUE PERMET MON CQP INITIATEUR DE VOILE ?

L'enseignement de la voile en France constitue une profession réglementée, ce qui signifie en particulier que **pour l'exercer à titre rémunéré vous devez être titulaire d'un diplôme.**

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Initiateur Voile (IV) que vous préparez est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles et fait donc partie des diplômes qui permettent d'être rémunéré en enseignant la voile.

Vous encadrez l'activité sous la responsabilité d'un technicien diplômé d'Etat et votre diplôme **vous donne accès au titre et aux fonctions de moniteur de voile.**

Une fois diplômé, vous pouvez **animer et initier à la voile des publics de tous âges et à tout moment de l'année, y compris en scolaire.** Vous exercez une activité d'encadrement supervisée, sur plans d'eau maritimes comme sur plans d'eau intérieurs. L'activité croisière est encadrée dans la limite de 60MN d'un abri. Vous encadrez les familles de supports sur lesquels vous aurez validé un niveau technique 4 FFVoile (dériveur, multicoque, windsurf, wingfoil, habitable) et vous pouvez certifier les niveaux 1 à 3 de la progression technique fédérale. Vous avez également la possibilité d'encadrer et d'animer du stand up paddle (SUP) sur eau plate.

Plus tard, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation professionnelle dans le nautisme, votre CQP Initiateur Voile vous permettra de bénéficier de dispenses et d'allègements, en particulier dans le cadre du diplôme d'Educateur Sportif délivré par le ministère chargé des sports.

QUELS SONT MON STATUT ET MES PREROGATIVES PENDANT LA FORMATION ?

A partir du moment où vous entrez en formation dans un organisme de formation ou une structure habilitée par la FFVoile, et que votre formateur national vous a ouvert un livret de certification, vous devenez **stagiaire de la formation professionnelle** (article R212-4 du code du sport).

Avant l'obtention de votre CQP Initiateur Voile, et **à partir du moment où vous avez certifié les EPMS** (Exigences Préalables à la Mise en Situation Pédagogique), vous êtes autorisé à intervenir, dans le cadre de stages de formation en entreprise, pour **animer des séances auprès des publics de l'école de voile, y compris de façon rémunérée**, à condition cependant :

- Que votre formateur national ait bien **validé vos EPMS** dans le livret de certification
- Que la structure dans laquelle vous allez exercer soit identifiée comme structure associée à votre organisme de formation (OF) et qu'il existe **une convention de stage** en situation signée entre vous, votre OF et l'école de voile qui vous emploie (voir modèle de convention)
- Que vous soyez **sous la responsabilité d'un formateur qualifié** présent dans la structure et identifié dans votre convention de stage
- Que ce stage se déroule **pendant la période d'habilitation de la formation** déclarée par l'OF.
- Que vous ayez fait votre déclaration auprès d'EAPS (télédéclaration en ligne) pour obtenir votre **attestation de stagiaire de la formation professionnelle**. <https://eaps.sports.gouv.fr/>

A la fin de votre formation, quand vos formateurs auront validé les **trois blocs de compétences** dans votre livret de certification, votre dossier sera présenté à un jury national. C'est à l'issue de ce jury que vous sera envoyé votre diplôme.

Si vous n'avez pas validé l'ensemble des blocs de compétences à l'issue de votre formation, vous pouvez vous réinscrire à une formation, dans la même structure ou dans une autre structure habilitée. Dans ce cas, **vous gardez le bénéfice des blocs** qui vous auront été validées, **dans la limite de 4 années** à partir de la date d'ouverture de votre livret de certification.

Si vous êtes mineur :

Une **autorisation signée de vos parents ou responsables légaux** est nécessaire pour entrer en formation. Cette autorisation est également nécessaire pour la signature de vos conventions de stage en situation.

CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXERCICE REMUNERE :

La rémunération peut être mise en place **dès l'obtention des EPMS** en formation. Vous devez solliciter **une attestation de stagiaire de la formation professionnelle, obligatoire pour exercer à titre rémunéré quel que soit votre employeur, en vous télédéclarant auprès des services de votre lieu principal d'exercice**, sur le site : <https://eaps.sports.gouv.fr/> (Références Code du sport R212-85 à 87).

Votre rémunération pourra varier suivant les structures et les régions, suivant la durée de votre contrat, le volume et la nature des tâches qui vous seront confiées. Le CQP d'Initiateur Voile étant un certificat de la branche professionnelle du sport, il faut en général se référer à la convention collective nationale du sport pour vous faire une idée des montants de rémunération, même si d'autres conventions collectives peuvent parfois être appliquées par certains employeurs (notamment de l'animation socio-culturelle).

MES ÉPREUVES DE CERTIFICATION

La certification de l'ensemble des Blocs de Compétences et des EPMSF passent par 4 épreuves, qui s'échelonnent tout au long de la formation.

Les épreuves de **rattrapage** doivent être envisagées dans le planning de formation et programmées dans un **délai raisonnable** après l'épreuve du bloc concernée.

A noter que l'épreuve 1 peut se dérouler après l'épreuve 2, selon les modalités d'organisation de la formation.

ÉPREUVE 1

Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Au cours de son stage, le candidat doit construire une action de communication soit pour promouvoir une activité qu'il doit mettre en œuvre (exemple : animation d'une séance ...), soit pour promouvoir un événement organisé par la structure d'accueil et auquel il doit participer.

En prenant comme point de départ cette action de communication, le candidat doit **rédiger un écrit** expliquant notamment :

- Comment il a informé le public de cette activité ou de cet événement
- Comment il a organisé ses activités
- Comment il a communiqué et travaillé en équipe

Cet écrit est visé par le tuteur du candidat, qui émet un avis à partir d'une grille mise à disposition par la CPNEFP, et adressé aux évaluateurs avec l'écrit, en amont de l'entretien. Ceux-ci examinent l'écrit du candidat puis conduisent un **entretien individuel** d'une durée de 30 minutes maximum, dont 10 minutes de présentation du projet par le candidat et 20 minutes de questions par les évaluateurs.

ÉPREUVE 2

Entretien, préparation et surveillance des conditions de pratique non encadrée en voile dans un espace nautique déterminé. L'épreuve se déroule en deux temps :

1. Entretien de deux évaluateurs avec le candidat à partir de deux études de cas, tirées au sort. Durée 10 minutes maximum pour chacune des études de cas :

- Le 1^{er} cas porte sur la préparation des moyens de surveillance et d'intervention ou sur l'entretien courant des équipements et des supports de navigation. Le candidat présente les procédures et modalités participant à la sécurisation de la pratique qu'il met en œuvre.
- Le 2^e cas porte sur l'information des pratiquants à propos des conditions naturelles, des conditions matérielles et l'espace de pratique du jour. Le candidat présente les procédures et modalités de mise à disposition du matériel, leurs modalités d'usage dans l'espace autorisé de pratique, ainsi que les consignes prodiguées aux pratiquants ou aux usagers partageant l'espace.

2. Réalisation de plusieurs **parcours simulant une intervention sur un incident en voile** afin d'évaluer l'emploi et la maîtrise de différentes techniques professionnelles,

- Le candidat saute ou plonge à l'eau d'une hauteur comprise entre 50 et 150cm, nage 25 m, passe en immersion sous un obstacle (2 m de profondeur sur 2,5 m de longueur maximum), tracte un pratiquant équipé d'une aide à la flottabilité sur 25m, puis s'extrait de l'eau en remontant par ses propres moyens sur un support d'une hauteur de 50 cm maximum par rapport à la surface ;
- Depuis son embarcation, il effectue la procédure de récupération d'un homme à la mer, et réalise les gestes de premiers secours ;
- En voile légère, depuis son embarcation de surveillance et d'intervention, il redresse un navire chaviré ou récupère du matériel de type windsurf - wingfoil dérivant ; En habitable, il immobilise son bateau par une prise de coffre ou un mouillage en solo.
- Sans retour à terre, il dégrée ou prend un ris ;
- Avec son embarcation de surveillance et d'intervention, il remorque des dériveurs, des catamarans ou des planches à voile. En habitable, il établit une remorque depuis son voilier et tracte un autre navire.
- Il utilise un moyen de communication pour alerter.

- Entretien d'une durée maximum de 15 min avec les deux évaluateurs, vérifiant l'identification des procédures participant à la sécurisation de la pratique.

EPMSF

Vérification des Exigences préalables à la mise en situation pédagogique.

L'épreuve se déroule en deux temps :

Le candidat conduit un groupe sur un parcours proposé (rejoindre une ou plusieurs marques au sein d'un espace déterminé) durant lequel il devra faire face à une situation d'urgence simulée préalablement tirée au sort.

- Le candidat et l'évaluateur resteront ignorants de la situation donnée jusqu'à ce qu'elle survienne en situation d'encadrement.
- Le candidat doit être capable de conduire son groupe depuis la prise en main jusqu'à l'arrêt de la navigation, de prioriser les actions à réaliser face à la situation d'urgence.
- La situation tirée au sort doit correspondre à une réalité de terrain adaptée au support nautique utilisé parmi les événements suivants :
 - ☐ Arrivée d'un grain ;
 - ☐ Pratiquant coincé sous la coque suite à un dessalage ;
 - ☐ Procédure de récupération d'un homme à la mer conscient, ou manœuvre d'approche d'homme à la mer en habitable ;
 - ☐ Procédure de récupération d'un homme à la mer inconscient, ou manœuvre d'approche d'homme à la mer et récupération d'un objet flottant en habitable ;
 - ☐ Chavirages multiples, ou voile tombée à l'eau, départ au lofe en habitable ;
 - ☐ Un équipier blessé à un membre ou à la tête ;
 - ☐ Casse matérielle, crevaisson, dégonflage, démâtage, perte d'appendice (foil, dérive, safran) ;
 - ☐ Oubli de bouchons d'étanchéité en catamaran ou dériveur, voie d'eau en habitable ;
 - ☐ Panne moteur de l'embarcation de surveillance et d'intervention, panne moteur de l'habitable pour exécuter une manœuvre d'approche ou bout dans l'hélice.

A l'issue de la navigation, le candidat s'entretiendra durant 10 minutes maximum avec l'évaluateur. L'entretien portera sur les observables et les procédures (DSI) que le candidat a mis en œuvre pour gérer la situation d'urgence.

ÉPREUVE FINALE

Préparation et animation de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage de voile.

L'épreuve se déroule en deux temps :

1. Présentation d'un cycle d'au moins trois séances d'initiation et d'apprentissage de voile :

Il est demandé au candidat de présenter, durant 10 minutes maximum, le cycle de séances dans lequel s'inscrit l'animation qu'il effectuera ensuite, dont l'une des fiches de séance du cycle et les situations pédagogiques adaptées en vue d'assurer la progression des participants.

2. Observation du candidat au cours d'une mise en situation d'animation d'une séance de voile suivie d'un entretien individuel avec les deux évaluateurs :

Il est demandé au candidat d'animer une séance d'initiation et d'apprentissage de voile d'une durée de 3 heures maximum (hors temps de préparation de matériel réalisés en amont de la phase d'animation) auprès d'un minimum de 4 pratiquants et dans la limite réglementaire.

Deux évaluateurs observent cette mise en situation d'animation puis conduisent un entretien individuel avec le candidat durant une durée de 30 minutes maximum.

A NOTER : Les deux parties d'épreuves sont évaluées par un même binôme d'évaluateurs.

ÉPREUVES		DATES
Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif	Epreuve initiale	
	Rattrapage	
Entretien, préparation et surveillance des conditions de pratique non encadrée en voile dans un espace nautique déterminé	Epreuve initiale	
	Rattrapage	
Exigences préalables à la mise en situation pédagogique (EPMSF)	Epreuve initiale	
	Rattrapage	
Préparation et animation de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage de voile	Epreuve initiale	
	Rattrapage	

MON ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT

L'objectif est d'identifier les compétences déjà acquises et celles à perfectionner afin de personnaliser le parcours de formation (choix des formateurs, des temps d'alternance, des publics, des contenus de formation, ...). Il est nécessaire d'être à l'écoute et comprendre les compétences à acquérir et les épreuves à valider.

Expériences passées en lien avec le référentiel du CQP

S'appuyer sur la **grille de positionnement en positionnant le curseur selon 3 niveaux** : je dois apprendre et progresser / je maîtrise partiellement et j'ai encore besoin d'aide dans certains contextes / je maîtrise et je suis prêt à être évalué sur cette compétence. Pour accompagner à l'identification des compétences à acquérir ou renforcer, voici quelques questions :

- Penses-tu maîtriser cette compétence ou penses-tu pouvoir encore progresser ?
- Quelle expérience passée te fait dire cela ?
- Comment te sens-tu par rapport aux activités professionnelles relevant d'un moniteur de voile ?

Compétences déjà maîtrisées (ou partiellement)

Compétences nécessitant une attention particulière ou un renforcement

A l'issue de ce temps d'échange, je contractualise mon parcours de formation avec mon responsable de formation.

MA PROGRESSION

Cette grille est la « **carte de progression de la monitrice et du moniteur** » ; utilisée en tout début de formation pour identifier vos points forts et les compétences à travailler (positionnement), vous pourrez la renseigner au fur et à mesure de votre parcours de formation pour suivre votre progression. C'est un outil d'échange avec votre formateur et d'autoévaluation. Ainsi vous identifiez ce qu'il vous reste à apprendre, ce que vous savez partiellement faire en étant encore accompagné et ce que vous maîtrisez.

Bloc de compétences 3 (BC3) :

Entretien, préparation et surveillance des conditions de pratique non encadrée en voile dans un espace nautique déterminé.

Actions du moniteur / Situation de travail	Compétences mobilisées			
A.3.1 Préparation logistique d'une navigation non encadrée à la voile et maintenance du matériel dans un centre nautique.	Je réalise les tâches d'entretien et de maintenance préventive du matériel et des équipements conformément aux process définis par le responsable de la structure.			
	Je rends les moyens de surveillance et d'intervention prêt à intervenir conformément aux process définis par le responsable de la structure.			
	J'agis sur l'organisation et auprès des pratiquants en adéquation avec les conditions environnementales et les directives de l'exploitant.			
A.3.2 Mise à disposition de matériel et d'équipement pour une navigation de voile non encadrée sur un site déterminé.	J'explicite l'ensemble des conditions participant à sécuriser la pratique autonome.			
	Je mets à disposition et fait utiliser du matériel et des équipements adaptés, réglés et correctement montés pour une navigation non encadrée.			
	Je réalise l'entretien et la maintenance du matériel et des équipements selon les process définis par le responsable de la structure.			
A.3.3 Surveillance, assistance et secours aux pratiquants autonomes en voile ou les tiers.	Je surveille et j'interviens lors des incidents qui mettent en danger le pratiquant ou suspendent son autonomie selon les procédures établies.			

Bloc de compétences 2 (BC2) : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.				
Actions du moniteur / Situation de travail	Compétences mobilisées			
A.2.1 Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.	Je communique clairement sur ma structure et fais respecter les règles de vie.			
	Je fais la promotion des activités et événements de ma structure avec clarté.			
	Je communique avec les publics avec bienveillance et professionnalisme.			
A.2.2 Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.	J'organise mon activité avec rigueur selon les moyens qui me sont confiés.			
	Je m'insère dans le contexte réglementaire de mon activité. (institutions et réglementation, carte professionnelle, RSE,...)			
A.2.3 Communication avec différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.	Je connais et entretiens de bonnes relations avec les autres usagers du lieu de pratique. (relation interpersonnelle)			
	Je fournis des informations pertinentes aux responsables de ma structure.			
	Je maîtrise les procédures d'alerte concernant les situations d'incivilités, de violences et de discrimination dans le sport.			

Bloc de compétences 1 (BC1) : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage de voile				
Actions du moniteur / Situation de travail	Compétences mobilisées			
A.1.1 Repérage des objectifs et ressources de la structure, des caractéristiques et des besoins des participants en son sein à une ou plusieurs séances de voile.	J'énumère les informations relatives au projet de la structure qui définissent les objectifs du cycle de voile.			
	J'identifie les attentes et les motivations des pratiquants en vue de construire un cycle de séances de voile.			
	J'identifie le niveau et les capacités des participants en vue d'adapter un cycle de séances de voile.			
	J'identifie les moyens à ma disposition en vue de constituer un cycle de séances de voile.			

Actions du moniteur / Situation de travail	Compétences mobilisées			
A.1.2 Etablissement d'un cycle de séances de voile adapté aux projets de navigation des pratiquants dans la structure.	Je présente un cycle de trois séances minimum en vue d'assurer la progression des pratiquants			
	Je présente l'une des fiches de séances du cycle et des situations pédagogiques adaptées en vue d'assurer la progression des participants			
	Je présente les mesures permettant d'assurer l'intégrité physique, morale et psychique des pratiquants et des tiers en intégrant les obligations légales et les règles de sécurité.			
	Je présente des observables et critères d'évaluation du cycle de séances de voile.			
A.1.3 Préparation et installation du matériel nécessaire à la séance de voile.	J'identifie et vérifie le matériel nécessaire à la séance de voile.			
	Je prépare et installe le matériel nécessaire à ma séance de voile.			
A.1.4 Accueil des pratiquants à une séance de voile.	J'accueille les participants avec bienveillance et informe du déroulement de la séance de voile et des objectifs fixés.			
	J'identifie les participants ayant des besoins spécifiques et estime leur difficulté pour participer à la séance.			
A.1.5 Animation d'une séance de voile.	Je communique de manière adaptée et professionnelle avec les participants tout au long de la séance.			
	Je mets en œuvre une séance de voile avec toutes les composantes attendues. (mise en place cohérente par rapport à l'objectif, au projet de navigation, aux caractéristiques du public, aux conditions du jour et caractéristiques du site; gestion espace et temps; intervention sur les pratiquants)			
	J'accompagne les participants avec bienveillance dans leur engagement et autonomie. (rythme, intensité, écoute, éco-responsabilisation)			
	Je propose des situations cohérentes à partir d'une interprétation d'informations que j'ai collectées. (observation du pratiquant, questionnaire, analyse, intervention, régulation)			
A.1.6 Mise en sécurité des pratiquants et des tiers	Je transmets les règles de sécurité aux pratiquants en m'assurant de leur bonne compréhension lors d'un briefing sécurité.			
	Je m'assure du respect des règles de sécurité par les pratiquants tout au long de la séance.			
A.1.7 Réalisation d'une évaluation d'une séance et d'un cycle de séances de voile	Je produis une analyse objective de ma séance et de mon cycle de séances.			
	Je propose des pistes d'amélioration de mes séances et de mon cycle de séances en les justifiant au regard des constats réalisés et des objectifs poursuivis.			

MON PARCOURS DE FORMATION ET MES ETAPES

J'obtiens mes prérequis :

- ☐ Niveau technique 4
- ☐ Permis bateau
- ☐ PSC1
- ☐ Attestation de natation
- ☐ Je mets à jour mon espace licencié (date et lieu de naissance)

J'ouvre mon livret dématérialisé et je télécharge les pièces

Je démarre ma formation le

Positionnement

Je découvre l'activité du moniteur, ses prérogatives, son cadre d'exercice, tout en m'intégrant dans le fonctionnement de la structure et en relation avec l'équipe

Je sais accueillir des publics, les orienter et promouvoir les activités de ma structure

Je passe l'épreuve : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Je passe l'épreuve : Entretien, préparation et surveillance des conditions de pratique non encadrée en voile dans un espace nautique déterminé.

Je suis acteur de la sécurisation des activités; je surveille et j'interviens

Dans le cadre du fonctionnement du club, je réalise la préparation du matériel, son suivi et sa mise à disposition

Je suis acteur dans la prévention des violences et de toutes formes de discrimination

J'obtiens mes EPMS

- ☐ Je fais ma demande d'attestation de stagiaire de la formation
- ☐ Je signe la convention de stage

Je me déclare sur EAPS
Je signe ma convention de stage

Je construis une séance pour faire de la situation de navigation une situation d'apprentissage

Je présente ma séance

Je conduis ma séance

Mon bilan intermédiaire le

J'optimise mon encadrement / enseignement

- J'organise les transitions
- Je régule en simplifiant ou complexifiant la tâche
- J'anime un bilan de stage
- Je réalise un reporting à mon RTQ ; si c'était à refaire ?

J'évalue les pratiquants et développe leur auto-évaluation

J'analyse les conduites des pratiquants et les accompagne dans leur progression

Je passe l'épreuve finale : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage de voile

Mon bilan de fin de formation le

J'ai fini ma formation, mon dossier va être présenté en jury. Une fois diplômé, je demande ma carte professionnelle.

MON ENTRETIEN INTERMEDIAIRE

L'objectif est de faire un point en milieu de parcours pour identifier le chemin parcouru, les éventuelles difficultés rencontrées et ce qu'il reste à faire.

Comment je me sens à mi-parcours ? (rythme, intégration dans l'équipe, ambiance générale, ...)

Qu'est-ce que j'aime particulièrement ?

Quelles sont mes difficultés ?

Où j'en suis dans ma progression ?

Les étapes sur lesquelles je dois me concentrer :

Les compétences à renforcer, les situations à vivre, les ressources à consulter :

MON BILAN DE FIN DE FORMATION

Merci d'indiquer ton degré d'accord avec chacune des affirmations ci-après en cochant la case appropriée

(de 1 « Totalelement en désaccord » jusqu'à 5 « Totalelement en accord »).

Les questions ouvertes permettent de préciser tes réponses et de faire part de toute remarque ou suggestion qui te semble utile.

Questions	Totalelement en désaccord			Totalelement en accord	
1. Mon planning et ma charge de travail ont été aménagés afin que je puisse suivre sereinement ma formation	1	2	3	4	5
2. Les informations que j'ai reçues en amont de cette formation étaient suffisamment précises (objectifs, contenu, déroulement...)	1	2	3	4	5
3. Je me suis volontairement impliqué(e) dans cette formation	1	2	3	4	5
4. Les méthodes de formation utilisées m'ont permis d'apprendre plus facilement (progressivité, mise en situation, échanges avec le formateur...)	1	2	3	4	5
5. Les séquences de retour d'expérience (débriefing après séance) m'ont permis de renforcer mon apprentissage	1	2	3	4	5
6. Le rythme de la formation était compatible avec mon planning personnel (périodes, horaires, durée des séquences, lieu de formation...)	1	2	3	4	5
7. Mon formateur a tenu compte de mon niveau et de mes besoins (langage simple et concret, disponibilité, progressivité dans mon apprentissage...)	1	2	3	4	5
8. Mon accompagnateur a partagé de façon compréhensible son expérience du métier (démonstrations, explications claires...)	1	2	3	4	5
9. Ce que j'ai appris dans cette formation me sera directement utile	1	2	3	4	5
10. Suite à cette formation, je me sens confiant(e) pour réaliser les missions et tâches à mon poste	1	2	3	4	5

11. Quels sont selon toi les principaux atouts de cette formation ?

12. Quelles sont les éventuelles améliorations à y apporter ? Que faudrait-il modifier/aménager le cas échéant ?

NOTE

Lined area for notes.

IDENTITÉ DE L'APPRENANT

Nom / Prénom :

Date de naissance :

Numéro de licence Club FFVoile (7 chiffres et une lettre) :

--	--	--	--	--	--	--	--

Support(s) Niveau 4 validé(s) :

Date d'ouverture du livret :

Nom du formateur national :

Centre de formation :

Structure d'alternance :

Tuteur(s) :



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél. : 01 40 60 37 00 - www.fvoile.fr